

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2016

(en application de l'article L 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-4
et suivants du Règlement Général de l'AMF)

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE	3
RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL	4
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2016	21
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	60

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Villejuif, le 3 août 2016

Emmanuelle Yannakis

Directeur Finances et Crédit

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

1. ACTIVITE ET INFORMATIONS FINANCIERES	5
Environnement économique et financier	5
Compte de résultat consolidé	6
2. FACTEURS DE RISQUES	9
2.1 Risque de crédit	9
2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2016	9
2.1.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2016	13
2.2 Risque de marché	13
2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2016	13
2.2.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2016	14
2.3 Risque de gestion de bilan	14
2.3.1 Risque de liquidité et de financement	14
2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)	15
2.4 Risque opérationnel	16
2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2016	16
2.4.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2016	17
2.5 Risques juridiques	18
2.6 Risque de non-conformité	18
2.6.1 Protection de la clientèle	19
2.6.2 Protection des marchés	19
2.6.3 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	19
2.6.4 Prévention de la fraude interne et externe	20

1. Activité et informations financières

Environnement économique et financier

Bilan du premier semestre 2016 : sous le signe de la fébrilité des marchés financiers

La première partie de l'année aura été marquée par l'extrême fébrilité des marchés financiers. En effet, début 2016, les contours du scénario économique étaient relativement simples à tracer, notamment dans le monde développé : croissance modeste sans inflation. Dans un contexte de contraction du commerce mondial, les pays, grandes zones géographiques, devaient compter sur leurs propres forces. La croissance reposait donc essentiellement sur la consommation des ménages et l'investissement résidentiel. Les rythmes d'expansion pouvaient certes diverger quelque peu en fonction notamment du comportement de l'investissement productif : légère accélération en zone euro à la suite du désendettement et de la reconstitution des marges des entreprises, décélération en vue aux Etats-Unis. Cependant, la liste des risques s'amoncelant en amont de ce scénario (assez limpide bien que peu réjouissant) était longue.

Outre les risques géopolitiques et politiques, étaient ainsi redoutés un effondrement de la croissance chinoise, une dépréciation aussi violente qu'incontrôlée par Pékin de sa devise, un nouveau plongeon des cours des matières premières, un ralentissement sévère de la croissance américaine, une multiplication des faillites d'entreprises du secteur pétrolier américain, une déflation en zone euro et, enfin, l'inévitable enlisement du monde émergent dans la récession.

C'est cette triste histoire que se sont racontée les marchés en ce tout début d'année. La crainte d'un ralentissement chinois plus sensible qu'anticipé s'est matérialisée par une poussée violente d'aversion au risque et une recherche désespérée d'actifs sûrs. Celle-ci s'est traduite par une chute du prix du pétrole, une baisse très marquée des taux d'intérêt des titres d'Etat américains et pays « cœur » de la zone euro, un élargissement des primes de risque acquittées par les pays dits « périphériques » et des « *spreads* » sur les marchés du crédit, ainsi qu'un recul sensible des marchés actions. Bien que censées avoir atteint les limites de ce qu'elles savent et peuvent faire, les Banques centrales sont, par leurs discours, venues reconforter les marchés. Soudainement rassurés, les marchés se sont engagés sur une tendance haussière aussi pentue que leur trajectoire baissière l'avait elle-même été.

A la suite de ce choc violent mais suivi d'un retour « à la normale » assez rapide, le panorama économique n'a pas été fondamentalement altéré. En effet, en zone euro, la reprise fondée sur le dynamisme de la demande interne s'est confirmée. La consommation privée a bénéficié simultanément de créations d'emplois, de gains de pouvoir d'achat et d'une fiscalité plus favorable aux ménages. Aux Etats-Unis, la croissance s'est poursuivie à un rythme légèrement moins soutenu : la consommation et l'investissement résidentiel ont continué de bien se comporter mais l'investissement productif ne s'est pas repris et les échanges extérieurs ont contribué négativement à la croissance.

En revanche, pour contrer les turbulences financières et limiter leurs dommages potentiels sur l'économie réelle, les stratégies monétaires de la Réserve fédérale (*Fed*) et de la Banque centrale européenne (BCE) ont dû évoluer. La *Fed* et la BCE ont opté pour une politique, respectivement, encore plus prudente et encore plus souple. Remontée des *Fed Funds* différée pour la première. Mise en place de mesures extrêmement vigoureuses en mars pour la seconde (baisse des 3 taux directeurs, élargissement du *Quantitative Easing*, mise en place d'une nouvelle série de *Targeted Longer-Term Refinancing Operations*).

Perspectives pour le second semestre 2016 : sous le signe du « Brexit » et de l'incertitude

Le 23 juin, les Britanniques se sont largement prononcés en faveur du « *Brexit* », un résultat aussi net qu'inattendu. Pris par surprise, les marchés financiers ont réagi violemment en s'écartant (sans grande distinction ni hiérarchie) de ce qui de près ou de loin recelait du risque. La recherche d'actifs sûrs a violemment fait baisser les taux d'intérêt des titres publics américains, japonais, allemands (à titre d'illustration, le taux à 10 ans allemand a même dangereusement approché -0,2 %).

A court terme, hormis pour le Royaume-Uni où la croissance devra être sérieusement amputée (perte de confiance, effets de richesse négatifs, baisse de la livre, accélération de l'inflation), les implications économiques directes semblent devoir être « digestes ». En zone euro, la première victime sera évidemment la confiance : cela ne risque cependant pas de faire dérailler la croissance. La reprise cyclique (peu dynamique certes) est installée. Elle continuera par sa relative inertie à générer une croissance au moins en ligne avec le rythme potentiel.

En revanche, le sursaut attendu de l'investissement susceptible de garantir une croissance plus pérenne sera perturbé par le manque de visibilité. La croissance devrait donc se stabiliser (autour de 1,6 %) en 2016 ; elle décélérerait aux Etats-Unis (1,9 % après 2,4 % en 2015), sans que ce mouvement ne soit imputable au « *Brexit* ». Si les dégâts économiques de ce dernier sont à court terme contenus, ce sont plus les implications politiques qu'il va falloir redouter. Incertitudes politiques, confiance des investisseurs mise à mal, aversion au risque.

Un environnement propice, d'une part, au maintien durable de taux d'intérêt à long terme extrêmement bas et, d'autre part, aux épisodes de fortes turbulences financières.

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	30/06/2015
Produit net bancaire	1 833	1 810
Résultat brut d'exploitation	497	490
Résultat d'exploitation	422	426
Résultat net consolidé	330	267
Résultat net part du groupe	330	267
Bilan	139 917	138 124
Rendement des actifs	0,24%	0,19%

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	1 684	(4)		153	1 833
Charges d'exploitation	(1 336)				(1 336)
Résultat brut d'exploitation	348	(4)	-	153	497
Coût du risque	(75)				(75)
Résultat d'exploitation	273	(4)	-	153	422
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	273	(4)	-	153	422
Impôts sur les bénéfices	(97)	1		4	(92)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					-
Résultat net de la période	176	(3)	-	157	330
Participations ne donnant pas le contrôle					-
Résultat net part du Groupe	176	(3)	-	157	330

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	1 865	(4)	-	(51)	1 810
Charges d'exploitation	(1 302)			(18)	(1 320)
Résultat brut d'exploitation	563	(4)	-	(69)	490
Coût du risque	(64)				(64)
Résultat d'exploitation	499	(4)	-	(69)	426
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)				(1)
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	498	(4)	-	(69)	425
Impôts sur les bénéfices	(185)	1		26	(158)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					-
Résultat net de la période	313	(3)	-	(43)	267
Participations ne donnant pas le contrôle	-				-
Résultat net part du Groupe	313	(3)	-	(43)	267

Résultats de la Banque de proximité

Les encours de crédit sont en hausse de 4,5 % entre juin 2015 et juin 2016, avec une progression marquée de 6,9 % des crédits aux professionnels et aux entreprises sur la même période.

Par ailleurs, les encours renégociés du premier semestre 2016 se situent à des niveaux historiquement élevés (à 2,3 milliards d'euros), de même que les encours remboursés par anticipation (à 1,9 milliard d'euros).

Les encours de collecte de bilan augmentent de 7,4 % sur un an, tirés par la croissance des dépôts à vue dont la part augmente de 35 % à la fin du premier semestre 2015 à 37 % à la fin du premier semestre 2016.

L'activité sur les produits d'assurances a été très dynamique au premier semestre 2016, tout particulièrement en IARD (Multi Risques habitation, Auto et Santé) et en Prévoyance (respectivement +12 % et +47 % par rapport au premier semestre 2015).

Au premier semestre 2016, le produit net bancaire de LCL enregistre une baisse de 9,7 % par rapport au premier semestre 2015. Retraité de la provision Epargne-logement, le produit net bancaire de LCL du premier semestre 2016 est en baisse de 8,8 % par rapport au premier semestre 2015.

La marge d'intérêt, à 920 millions d'euros sur le semestre, est impactée défavorablement par la vague exceptionnelle de renégociations et de remboursements anticipés des crédits immobiliers de l'année 2015. Les commissions sont légèrement en baisse par rapport au premier semestre 2015 (763 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 772 millions au premier semestre 2015).

Conformément aux orientations annoncées le 9 mars 2016, LCL travaille sur l'adaptation de son réseau commercial en regroupant des agences, notamment en secteur urbain. Ces projets d'optimisation du réseau se traduisent dans les comptes du premier semestre 2016 par une provision de 41 millions d'euros comptabilisée en charges d'exploitation. Retraitées de cet effet, du Fonds de Résolution Unique (FRU) et du plan de transformation, les charges de LCL sont en baisse de 1,5 % par rapport au premier semestre 2015. Les charges liées au plan de transformation s'élèvent à 24 millions d'euros sur le semestre, en hausse de 26,3 % en douze mois. L'impact du FRU s'élève à 19 millions d'euros au premier semestre 2016.

Le coût du risque reste faible à 75 millions d'euros au premier semestre 2016, à comparer à une charge de 64 millions il y a un an. A 14 points de base rapportés aux encours (sur quatre trimestres glissants), il reflète un niveau de risque récurrent qui demeure bas depuis plusieurs trimestres (pour mémoire, le premier semestre 2015 intégrait une récupération sur un dossier juridique).

Au total, le résultat net s'établit pour le premier semestre 2016 à 203 millions d'euros hors provision pour l'adaptation du réseau, en baisse de 35,2 % par rapport au premier semestre 2015.

La plus-value réalisée à l'occasion de la cession des titres Visa Europe est comptabilisée en Produit net bancaire dans le pôle Activités hors métiers pour un montant de 210 M€ au 30 juin 2016 (cf. événements significatifs de la période p34).

2. Facteurs de risques

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne de LCL, depuis l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance des risques sont décrits dans le rapport annuel 2015, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques du rapport de gestion.

Les principales catégories de risques auxquels LCL est exposé portent sur les risques de crédit, les risques de marché et de gestion du bilan (risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité), ainsi que les risques opérationnels.

Le Conseil d'administration a validé en décembre 2015 la 1^{ère} déclaration d'appétence aux risques ; il est régulièrement informé du suivi des seuils définis.

La stratégie de mesure et de surveillance des risques est régulièrement revue ; son actualisation est en cours de finalisation pour être examinée par la Direction des Risques du Groupe de Crédit Agricole S.A., le Comité des risques et le Conseil d'administration de LCL.

La description des risques précités et les principales évolutions constatées au cours du premier semestre 2016 sont présentées ci-dessous. Des informations complémentaires sont communiquées sur les risques juridiques et les risques de non-conformité.

2.1 Risque de crédit

Un risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que ses engagements présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Banque. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un Etat et les diverses entités qu'il contrôle, un fonds d'investissement ou une personne physique.

L'engagement peut être constitué de différents supports tels que des prêts, des titres de créances ou de propriété ou des contrats d'échange de performance (swaps), des garanties données ou des engagements confirmés et non utilisés. Ce risque englobe également le risque de règlement-livraison inhérent à toute transaction nécessitant un échange de flux (espèces ou matière) en dehors d'un système sécurisé de règlement.

2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2016

2.1.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

L'actualisation de la stratégie des risques sera présentée pour validation au Comité des risques de Crédit Agricole S.A. puis à l'organe de surveillance de LCL.

Pour rappel, la stratégie en vigueur vise à :

- sécuriser les prêts immobiliers par un recours toujours élevé aux organismes de caution mutuelle,
- s'appuyer sur des indicateurs de risques avancés,
- construire le développement sur le marché des professionnels sur les meilleurs profils de risque en s'appuyant sur une politique de risques adaptée selon les différents secteurs d'activité,
- renforcer l'encadrement des activités du marché des entreprises dans le cadre d'une stratégie ciblée et différenciée,
- adapter les règles d'octroi pour contenir les risques,
- maintenir les actions de prévention, détection et gestion des risques dans chacun des réseaux.

2.1.1.2 Gestion du risque

2.1.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

Le dispositif global reste identique à celui décrit dans le rapport annuel 2015. Par ailleurs, il a été enrichi en 2016 de nouveaux indicateurs et seuils de suivi en lien avec l'exercice d'appétence aux risques.

2.1.1.2 b) Méthodologie et système de mesure

En termes de pilotage, les outils d'analyse et de suivi continuent d'être enrichis et diffusés, notamment au travers de l'intranet LCL Risques.

Depuis juin 2014, le groupe Crédit Agricole, dont LCL, dispose de l'autorisation de l'ACPR d'utiliser son modèle interne pour le calcul en approche notations internes Fondation (IRB-F) de ses exigences de fonds propres relatives au risque de crédit sur le portefeuille bâlois Entreprises (hors portefeuilles LBO et professionnels de l'immobilier, qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de validation).

2.1.1.2 c) Suivi des contreparties défaillantes et sous surveillance

Fin 2015, la BCE (Banque Centrale Européenne) a réalisé une consultation publique « concernant un projet de règlement de la Banque Centrale Européenne relatif à l'exercice des options et pouvoirs discrétionnaires prévus par le droit de l'Union ». L'article 4 de ce texte ramène notamment le délai d'arriéré pour le passage en défaut à 90 jours à partir du 31 décembre 2016, pour tous les types d'expositions, c'est-à-dire aussi, en particulier, pour les prêts immobiliers et les expositions sur les collectivités publiques. LCL, en accord avec la décision du Groupe Crédit Agricole, a réalisé le passage effectif du défaut/douteux à 90 jours chez LCL sur le trimestre 2 de l'année 2016.

2.1.1.3 Exposition

2.1.1.3 a) Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit d'une entité correspond à la valeur brute comptable, nette de tout montant compensé et de toute perte de valeur comptabilisée.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	574	495
Instruments dérivés de couverture	7 223	6 167
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	186	132
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	23 634	23 512
Prêts et créances sur la clientèle	98 445	96 505
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS DE BILAN (nets de dépréciations)	130 062	126 811
Engagements de financement donnés (hors opérations internes)	31 254	15 279
Engagements de garantie financière donnés (hors opérations internes)	6 555	6 674
Provisions - engagements par signature	(56)	(48)
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN (nets de provisions)	37 753	21 905
Exposition maximale au risque de crédit	167 815	148 716

Source : Annexes sur les comptes consolidés semestriels

2.1.1.3 b) Exposition par agent économique

La ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique est détaillée en note 5.3 du rapport.

2.1.1.3 c) Qualité des encours (source Bâle II hors Défaut et non notés)

Marché des entreprises

Dans un contexte économique toujours dégradé, la qualité du portefeuille (hors défaut et non notés) reste stable sur les six premiers mois de l'année 2016.

Répartition du portefeuille corporate hors défaut et hors non notés

	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Investment grade (note A+ à C-)	72%	72%	72%
Non Investment grade (note D+ à D-)	25%	25%	25%
Sensibles (note E+ à E-)	3%	3%	3%
Total	100%	100%	100%

Source Bâle II

Marché des particuliers et professionnels

Sur le marché des particuliers et professionnels, la répartition du portefeuille s'améliore légèrement.

Répartition des encours particuliers et professionnels hors défaut et hors non notés

	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Risque modéré	81%	80%	81%
Risque moyen	15%	16%	15%
Risque sensible	4%	4%	4%
Total	100%	100%	100%

2.1.1.3 d) Concentration

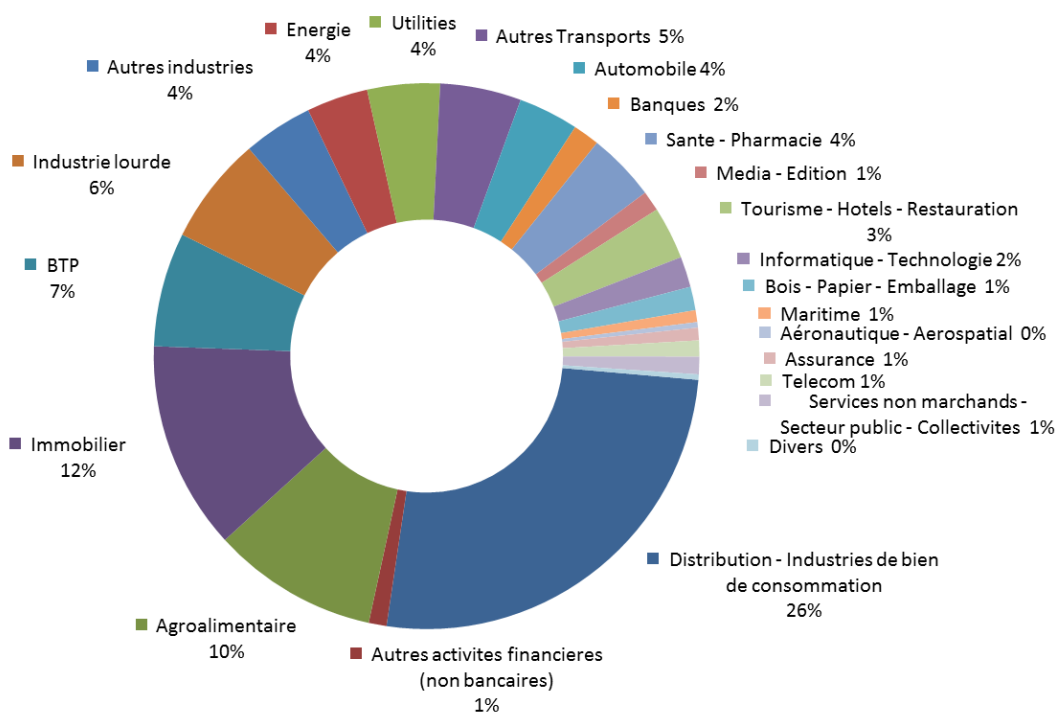
Répartition des engagements commerciaux par marché (source Bâle 2)

Le graphique ci-après présente la répartition des engagements par nature de clientèle. Cette répartition demeure relativement stable. Les engagements du marché des entreprises représentent 25 % de ceux des réseaux de LCL au 30 juin 2016.



(*) y compris les comptes particuliers des professionnels

Ventilation des engagements commerciaux par filière d'activité économique (marché des entreprises)



2.1.1.3 e) Coût du risque

Le niveau des créances douteuses et litigieuses (CDL) est en baisse de 6 points de base (-5 M€ en capitaux), en passant de 2,16 % fin décembre 2015 à 2,10 % fin juin 2016.

Sur le marché Retail, le taux de CDL est passé de 2 % fin décembre 2015 à 1,98 % au 30 juin 2016, avec une hausse des engagements CDL de 46 M€.

Sur le marché des entreprises, les capitaux de CDL enregistrent une baisse de 23 M€. Le taux de CDL s'améliore en conséquence et s'établit à 2,46 %, soit -17 points de base par rapport à décembre 2015.

Le coût du risque de la Banque de proximité LCL représente une charge nette cumulée de 75,1 M€, contre 64 M€ au premier semestre 2015.

Le taux de coût du risque sur engagements à fin juin 2016 (représentant la charge nette annualisée sur le risque, rapportée aux engagements clientèle totaux incluant les encours de crédit et les engagements de financement et de garantie) s'inscrit en hausse par rapport à décembre 2015, à 0,13 % contre 0,11 %.

Le taux de couverture prudentiel atteint 71,5 % à la fin du premier semestre 2016, contre 73,1 % à fin 2015.

2.1.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2016

En dépit d'une situation économique fragile et dans un contexte macro-économique de taux bas, les indicateurs de risque restent correctement orientés. Les mesures préventives entreprises sont poursuivies et le dispositif de suivi ainsi que la politique d'octroi seront adaptés au besoin, afin de maintenir la qualité du portefeuille et de permettre le respect de la stratégie à venir.

2.2 Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives, sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché tels que les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, ainsi que de leurs volatilités implicites.

2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2016

2.2.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

La politique et les objectifs de gestion du risque de marché restent globalement inchangés depuis fin 2015 (cf. rapport annuel LCL 2015).

2.2.1.2 Gestion du risque

2.2.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi du risque

L'organisation et le dispositif de suivi du risque de marché n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2015 (cf. rapport annuel LCL 2015).

2.2.1.2 b) Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque

La méthodologie et le système de mesure et d'encadrement du risque de marché sur le périmètre géré par LCL restent globalement inchangés depuis fin 2015 (cf. rapport annuel 2015).

2.2.1.3 Exposition

2.2.1.3 a) Trésorerie euro et devises des opérations clientèles liées au métier de Banque de proximité

Les limites exprimées en sensibilité et en gap de taux ont été respectées tout au long du premier semestre 2016. Sur l'ensemble de la période, la consommation moyenne des limites en sensibilité est de 53 K€. Cette position est restée globalement stable sur la période.

Le risque en devises est quasiment nul du fait de l'adossement systématique des opérations de change avec la clientèle auprès de Crédit Agricole S.A. Seul subsiste le risque sur les résultats provenant des marges sur les opérations commerciales en devises, qui sont cédées contre euros mensuellement à Crédit Agricole S.A.

2.2.1.3 b) Portefeuille de titres comptabilisés en AFS

Au 30 juin 2016, LCL détient des titres comptabilisés en AFS de nominal peu significatif qui font l'objet d'un suivi mensuel en risque.

2.2.1.3 c) Risque de change

La position de change opérationnel de LCL s'élève en moyenne à 4,6 M€ sur le premier semestre 2016. Un dépassement ponctuel au 30 juin de la limite toutes devises a été régularisé début juillet.

2.2.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2016

En octobre 2016, les activités de back office des opérations de trésorerie (prêts/emprunts de cash et titres de créances négociables) externalisées auprès de CA-CIB seront réinternalisées.

2.3 Risque de gestion de bilan

2.3.1 Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne le risque pour l'entreprise de ne pas respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

La gestion de ce risque est assurée par la Gestion financière dont les missions sont de :

- gérer les comptes bancaires et les réserves obligatoires,
- veiller à la bonne adéquation, en montant et en durée, des emplois et des ressources,
- assurer le respect des contraintes de liquidité réglementaires,
- veiller au respect des normes Groupe en matière de liquidité,
- envisager des scénarii de crise de liquidité et définir la continuité de l'activité.

2.3.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2016

2.3.1.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque

Jusqu'au mois d'avril 2016, la gestion du ratio de liquidité LCR (Liquidity Coverage Ratio) a été réalisée en fonction d'un niveau cible interne de 105 %, cible abaissée à partir du mois de mai à 90 % pour être conforme à la nouvelle exigence interne fixée par Crédit Agricole S.A.

2.3.1.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi*

Le dispositif de gouvernance du risque de liquidité et l'organisation du refinancement n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2015 (cf. rapport annuel LCL 2015).

- *Méthodologie et systèmes de mesure*

La mesure des risques, effectuée au niveau consolidé et selon la méthodologie applicable au Groupe (cf. rapport annuel LCL 2015), est régulièrement communiquée aux organes de gouvernance de LCL.

2.3.1.1 c) Exposition

Au cours du premier semestre 2016, le coefficient réglementaire de liquidité à 1 mois a été respecté en permanence, avec un coefficient moyen de 105 % supérieur à l'obligation réglementaire fixée à 70 % depuis janvier 2016.

2.3.1.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2016

LCL continuera à décliner les nouveaux reportings réglementaires et à répondre aux différents QIS de la BCE.

LCL mettra également en place « la règle des 24 heures » avec la Banque de France, consistant en une déclaration quotidienne des événements de gestion affectant les créances remises en garantie.

2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)

2.3.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2016

2.3.2.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque

Dans un contexte de taux durablement bas et compte tenu de son exposition structurellement défavorable à la baisse des taux, en tant que banque de détail, LCL a continué à porter une position de transformation au cours du premier semestre 2016, dans le respect des limites globales et opérationnelles.

2.3.2.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi du risque*

Le dispositif de suivi du RTIG n'a pas connu d'évolution depuis fin 2015 (cf. rapport annuel LCL 2015).

- *Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque*

Le calibrage des remboursements anticipés et renégociations de taux a fait l'objet d'une révision régulière au cours du semestre, afin de prendre en compte les vagues importantes de renégociation des crédits immobiliers.

2.3.2.1 c) Exposition

Au 30 juin 2016 :

- la sensibilité du PNB sur la première année à une hausse des taux de 1 % représente 0,006 % du PNB,
- la sensibilité de la valeur actuelle nette du gap synthétique à une baisse des taux de 2 % représente 1 % des fonds propres prudentiels sur l'exposition en euros.

Le RTIG est par ailleurs très peu sensible aux variations des devises tierces.

Au cours du premier semestre 2016, l'ensemble des limites globales a été respecté.

2.3.2.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2016

Les modèles relatifs aux dépôts à vue créditeurs des entreprises, aux PEL, et aux ressources à vue en devises feront l'objet d'une révision au second semestre 2016.

2.4 Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme l'ensemble des incidents pouvant résulter de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, aux ressources humaines, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs.

2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2016

2.4.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

Les éléments constitutifs d'une politique générale au titre du risque opérationnel ont été intégrés dans la stratégie des risques de LCL. Ce document reprend pour les principaux domaines de pertes le profil de risque et les actions prioritaires adaptées aux évolutions des risques opérationnels.

La stratégie des risques 2016 propose de maintenir à l'identique le seuil d'alerte de risques opérationnels pur ainsi que le seuil d'alerte du risque opérationnel global.

Le Conseil d'administration a validé en mai 2016 le seuil à partir duquel il souhaite être informé des incidents opérationnels significatifs, conformément aux articles 98 et 245 de l'arrêté du 3 novembre 2014 sur le contrôle interne. Ce seuil, indexé sur les fonds propres de base et en légère hausse, n'a pas été atteint au cours du premier semestre 2016.

Enfin, de nouveaux seuils correspondant aux critères d'appétence, de tolérance et de capacité maximale ont été approuvés par le Conseil d'administration, dans le cadre de la déclaration d'appétence aux risques. Le respect de ces seuils est suivi trimestriellement.

2.4.1.2 Gestion du risque

2.4.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

L'organisation et le dispositif de gestion des risques opérationnels n'ont pas connu d'évolution depuis fin 2015 (cf. rapport annuel 2015).

2.4.1.2 b) Méthodologie et système de mesure du risque opérationnel

La méthodologie et le système de mesure du risque opérationnel restent également inchangés depuis fin 2015 (cf. rapport annuel 2015).

2.4.1.3 Exposition

2.4.1.3 a) Collecte des pertes

Le dispositif de collecte des pertes opérationnelles repose principalement sur des données issues de la comptabilité pour en assurer l'exhaustivité.

Au 30 juin 2016, le coût net du risque opérationnel calculé en date de détection de l'incident (pertes + dotations aux provisions – reprises – récupérations) s'élève à 22,1 M€. Il représente 1,17 % du produit net bancaire (PNB Banque de proximité + produit exceptionnel lié à la cession des titres Visa Europe). Ce coût ressort en hausse de 37 % par rapport au premier semestre 2015, principalement due à l'augmentation de la fraude par internet.

Par ailleurs, au 30 juin 2016, le coût net du risque opérationnel frontière avec le crédit calculé en date de détection de l'incident (pertes + dotations aux provisions – reprises – récupérations) s'élève à 6,3 M€, en amélioration par rapport au premier semestre 2015.

2.4.1.3 b) Cartographie annuelle des risques opérationnels

La cartographie des risques opérationnels, révisée annuellement, couvrait 492 processus en 2015, dont 20 estimés sensibles. Elle a été présentée en février 2016 au Comité des risques opérationnels qui en a examiné les différents plans d'actions.

Sa synthèse met en évidence l'exposition de la banque. Un rapprochement exhaustif a notamment été réalisé entre les résultats de la campagne de cartographie 2015 et le niveau des pertes opérationnelles.

La cartographie des risques opérationnels 2016 est en cours.

2.4.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2016

Au second semestre 2016, afin d'améliorer l'exhaustivité, la qualité et l'automatisation de la collecte des données en lien avec les évolutions réglementaires récentes (BCBS 239), des travaux seront engagés pour renforcer le pilotage du risque opérationnel :

- création d'un module e-learning de sensibilisation des réseaux commerciaux aux risques opérationnels,
- industrialisation et extension des contrôles qualité réalisés sur la collecte des incidents relevant du risque opérationnel,
- refonte de l'outil de saisie des opérations à risques (OAR), permettant notamment la saisie des écritures comptables relatives au risque opérationnel pour les montants supérieurs à 5 K€.

2.5 Risques juridiques

Au 30 juin 2016, il n'existe aucun fait exceptionnel ou nouveau litige susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, les résultats ou le patrimoine de LCL. Les risques juridiques susceptibles d'avoir une influence négative sur le patrimoine de LCL ont fait l'objet de provisions tenant compte des informations dont dispose la Direction générale. Les risques juridiques décrits dans le rapport annuel 2015 n'ont pas connu d'évolution notable. La situation des principales procédures judiciaires en cours est la suivante :

- STRAUSS/WOLF/FAUDEM : Le tribunal en charge de ce dossier, saisi d'une demande relative à sa compétence, a, par décision en date du 31 mars 2016, partiellement fait droit à la requête de LCL, en ne retenant pas une compétence générale (« *general jurisdiction* »), à l'endroit de LCL, société étrangère aux Etats-Unis et dépourvue sur ce territoire de lieu principal d'activités. Toutefois, le tribunal s'est déclaré compétent au titre d'une compétence spécifique (« *specific jurisdiction* ») sur les demandes des plaignants. La date du procès n'est pas encore connue à ce jour.
- Affaire EIC : Le 14 avril 2015, la Cour de cassation casse la décision de la Cour d'appel de Paris du 23 février 2012 et renvoie l'affaire devant cette même Cour, autrement composée, au seul motif que les interventions volontaires des associations UFC-Que Choisir et l'ADUMPE ont été déclarées sans objet, sans que les moyens de ces parties ne soient examinés. La Cour de cassation n'a pas tranché l'affaire sur le fond et les banques ont saisi la juridiction de renvoi.

2.6 Risque de non-conformité

L'ensemble des règles de conformité décliné dans les procédures de LCL s'appuie sur le corpus « FIDES » de prescriptions du groupe Crédit Agricole. La Direction de la conformité veille à la mise en œuvre des obligations réglementaires. Il s'agit notamment, dans le cadre de ses pôles experts, des obligations relatives à la protection de la clientèle et aux pratiques commerciales, à la prévention des abus de marchés et aux conflits d'intérêts, à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et à la prévention de la fraude interne et externe.

Ce dispositif expert repose sur des moyens transverses de contrôle (ensemble de contrôles permanents de second degré sur le risque de non-conformité) et de cartographie des risques, et se complète avec les activités de gestion des grands projets et des risques filiales, de protection des données, de veille réglementaire et enfin de diffusion de la culture conformité au sein de LCL.

Au titre des fonctions transverses, le dispositif de contrôles a évolué. Le plan de contrôles lié à la règle américaine Volcker a été déployé et des contrôles sur les risques de sanctions internationales sont en cours de développement, en étroite collaboration avec le groupe Crédit Agricole.

LCL a adapté son organisation aux exigences du Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) - identification des contribuables américains - et transmis les informations requises à la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

Depuis le début de l'année, l'auto-certification fiscale des clients est recueillie à chaque entrée en relation avec une personne physique ou morale, afin de se conformer à l'obligation d'identification des résidents ressortissants des pays signataires de la norme OCDE relative aux Echanges automatiques d'informations (EAI).

LCL a par ailleurs fait évoluer son dispositif pour se conformer à la Loi Eckert ; ces évolutions seront finalisées au cours de second semestre.

Enfin, suite à l'invalidation du dispositif « Safe Harbor » par la Cour de justice de l'Union européenne en octobre 2015, LCL a effectué les formalités de substitution appropriées auprès de la Commission nationale informatique et libertés.

2.6.1 Protection de la clientèle

Ce Pôle est en charge du contrôle de la bonne mise en œuvre des réglementations propres à la protection de la clientèle sur l'ensemble des marchés (retail et entreprises). Il participe à ce titre aux travaux de déploiement ou d'adaptation des réglementations incombant aux directions métiers de LCL, rédige les procédures et définit les contrôles de second niveau. Le suivi des réclamations et la prise en charge des saisines des régulateurs ou autorités tutelle sont également de son ressort.

Un nouveau médiateur a été nommé au mois de février et l'ACPR a mené une mission sur la commercialisation de produits d'épargne bancaire et d'assurance vie.

Les principaux chantiers du premier semestre ont porté sur la mobilité bancaire, la directive crédits immobiliers, la directive MIF2 et la poursuite des travaux sur les clientèles fragiles (financière, droit au compte, sous protection), la déliaison en assurance et le conseil dans le temps. La formation en assurance des collaborateurs du réseau commercial et le perfectionnement du traitement et du suivi des réclamations commerciales continuent également.

Enfin, l'évolution des outils de conseil et de vente des produits complexes d'épargne et de placements se poursuit.

Au second semestre, le plan d'actions comporte à titre principal les contrôles sur la clientèle fragile, la mobilité bancaire, les directives crédit immobilier et MIF2, ainsi que les réglementations PRIIPS (Packaged Retail and Insurance-based Investment Products), IDD (Insurance Distribution Directive) et PAD (Payment Accounts Directive).

2.6.2 Protection des marchés

La protection des marchés est l'ensemble des dispositions destinées à garantir le bon fonctionnement des marchés financiers. La directive européenne abus de marché applicable au 3 juillet 2016 a été mise en œuvre et le renforcement de la lutte contre la corruption, chantier mené conjointement avec le groupe Crédit Agricole, s'est notamment traduit par l'instauration du dispositif de déclaration des cadeaux et avantages. La finalisation des procédures et formations liées à la prévention et à la détection des abus de marché figurent parmi les chantiers prioritaires de l'année.

Enfin, le dispositif d'identification des conflits d'intérêts est en place ; aucun cas avéré n'a été détecté durant le premier semestre.

2.6.3 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Le Pôle Pilotage et Prévention du blanchiment est le socle du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) ainsi que du respect des sanctions nationales et internationales (gel des avoirs, embargo pays). Il exerce un rôle opérationnel : analyse de dossiers présentant des soupçons de LCB-FT, déclarations à Tracfin le cas échéant et surveillance des listes de sanctions. Par ailleurs, il a pour mission de s'assurer de la conformité des activités et process de LCL avec la réglementation, dans un contexte évolutif.

L'activité de détection des risques LCB-FT continue de croître au premier semestre, soutenue par la vigilance des collaborateurs de la banque et par le dispositif de surveillance automatisée qui lui est dédié.

Le plan de remédiation OFAC est en cours de mise en œuvre sous le pilotage de Crédit Agricole S.A. Son objectif est d'assurer la conformité de LCL avec la réglementation américaine de sanctions à l'encontre de pays et de personnes. Le criblage des clients sur la base des listes de sanctions américaines a été fait durant le premier semestre. Un corps procédural idoine sera mis en place dans le courant du second semestre.

Les travaux préparatoires à l'application de la quatrième directive LAB sont engagés et la détection des personnes politiquement exposées (PPE) résidant en France est effective.

Enfin, la connaissance clients fait l'objet de déclinaisons spécifiques au sein de la Banque privée et de la Gestion de fortune de LCL.

2.6.4 Prévention de la fraude interne et externe

La mission du Pôle prévention de la fraude est de protéger les intérêts de tous les clients et de la banque en luttant contre la fraude et en maîtrisant ses conséquences, qu'il s'agisse de pertes financières subies ou potentielles, de risques réglementaires ou de réputation.

Au cours du premier semestre, le nombre de fraudes a progressé, notamment celles utilisant les nouvelles technologies (cybercriminalité). Une adaptation des procédures et un nouvel outil de détection ont été mis en place. De plus, un module de formation a été mis à disposition de tous les collaborateurs et des informations à destination de la clientèle diffusées.

Les moyens mis en œuvre ont permis de déjouer un volume important de ces fraudes.

L'amélioration de la pertinence des alertes générées par le nouvel outil de détection fera l'objet de travaux dédiés au second semestre.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2016

CADRE GENERAL	23
1. Présentation juridique de l'entité	23
2. Organigramme simplifié du Crédit Agricole	24
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2016	25
1. Compte de résultat	25
2. Résultat net et autres éléments du résultat global	26
3. Bilan actif	27
4. Bilan passif	28
5. Tableau de variation des capitaux propres	29
6. Tableau des flux de trésorerie	30
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	31
1. Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés	31
2. Principales opérations de structures et événements significatifs de la période	34
3. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	35
3.1 Produits et charges d'intérêts	35
3.2 Commissions nettes	35
3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	36
3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	36
3.5 Produits et charges nets des autres activités	37
3.6 Charges générales d'exploitation	37
3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	38
3.8 Coût du risque	38
3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs	39
3.10 Impôts	39
3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	40
4. Information sectorielle	41
4.1 Information par secteur opérationnel	41
4.2 Information sectorielle par zone géographique	42
5. Notes relatives au bilan	42
5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	42
5.2 Actifs financiers disponibles à la vente	44
5.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	44

5.4 Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers	46
5.5 Exposition au risque souverain	46
5.6 Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle	46
5.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	47
5.8 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	47
5.9 Immeubles de placement	47
5.10 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	48
5.11 Ecarts d'acquisition	48
5.12 Provisions	48
5.13 Capitaux propres part du groupe	50
6. Engagements de financement et de garantie et autres garanties	52
7. Reclassements d'instruments financiers	53
8. Juste valeur des instruments financiers	53
8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût	54
8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	57
9. Impact des évolutions comptables ou autres événements	58
10. Parties liées	58
11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2016	59
12. Evénements postérieurs à la clôture	59

CADRE GENERAL

1. Présentation juridique de l'entité

- Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Crédit Lyonnais

Siège social : 18 rue de la République - 69002 Lyon

Siège central et administratif : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex

Nom commercial : LCL – Le Crédit Lyonnais

- Forme juridique

Le Crédit Lyonnais, fondé en 1863, sous la forme de société à responsabilité limitée, a été constitué sous la forme de société anonyme le 25 avril 1872. Nationalisé le 1er janvier 1946, en exécution de la loi du 2 décembre 1945, il a été privatisé le 15 juillet 1999.

- Date de constitution et durée

Sa durée, fixée primitivement à 50 ans à partir de sa constitution, a été prorogée successivement jusqu'au 31 décembre de l'an 2024.

- Objet social

Aux termes de l'article 3 des statuts, l'objet social du Crédit Lyonnais est le suivant :

« L'objet du Crédit Lyonnais consiste à effectuer, à titre de profession habituelle, toutes opérations de banque et toutes opérations connexes mentionnées dans la législation en vigueur et notamment le Code monétaire et financier, en France et à l'étranger, avec toute personne, physique ou morale, de droit public ou privé, française ou étrangère, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste également à prendre et à détenir des participations dans les entreprises, françaises ou étrangères, existantes ou en création, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste enfin à exercer à titre habituel toute activité non bancaire dans le respect de la réglementation applicable aux banques, notamment l'activité de courtage, et en particulier le courtage d'assurances.

Pour la réalisation de son objet, le Crédit Lyonnais peut, aussi bien en France qu'à l'étranger, créer toute filiale et établir toute succursale ou agence et d'une manière générale, effectuer, tant pour son compte que pour le compte de tiers, seul ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, ou agricoles, qu'elles soient mobilières ou immobilières, dans les limites fixées par la législation et la réglementation applicables aux banques. »

- Registre du commerce et des sociétés et code APE

RCS Lyon : 954 509 741

Siret : 954 509 741 000 11

APE/NAF : 6419 Z

Conformément aux dispositions de l'article L.233-3 du code de commerce, le capital social du Crédit Lyonnais étant détenu à hauteur de 95,10 % par Crédit Agricole S.A., Crédit Lyonnais est contrôlé par Crédit Agricole S.A.

2. Organigramme simplifié du Crédit Agricole

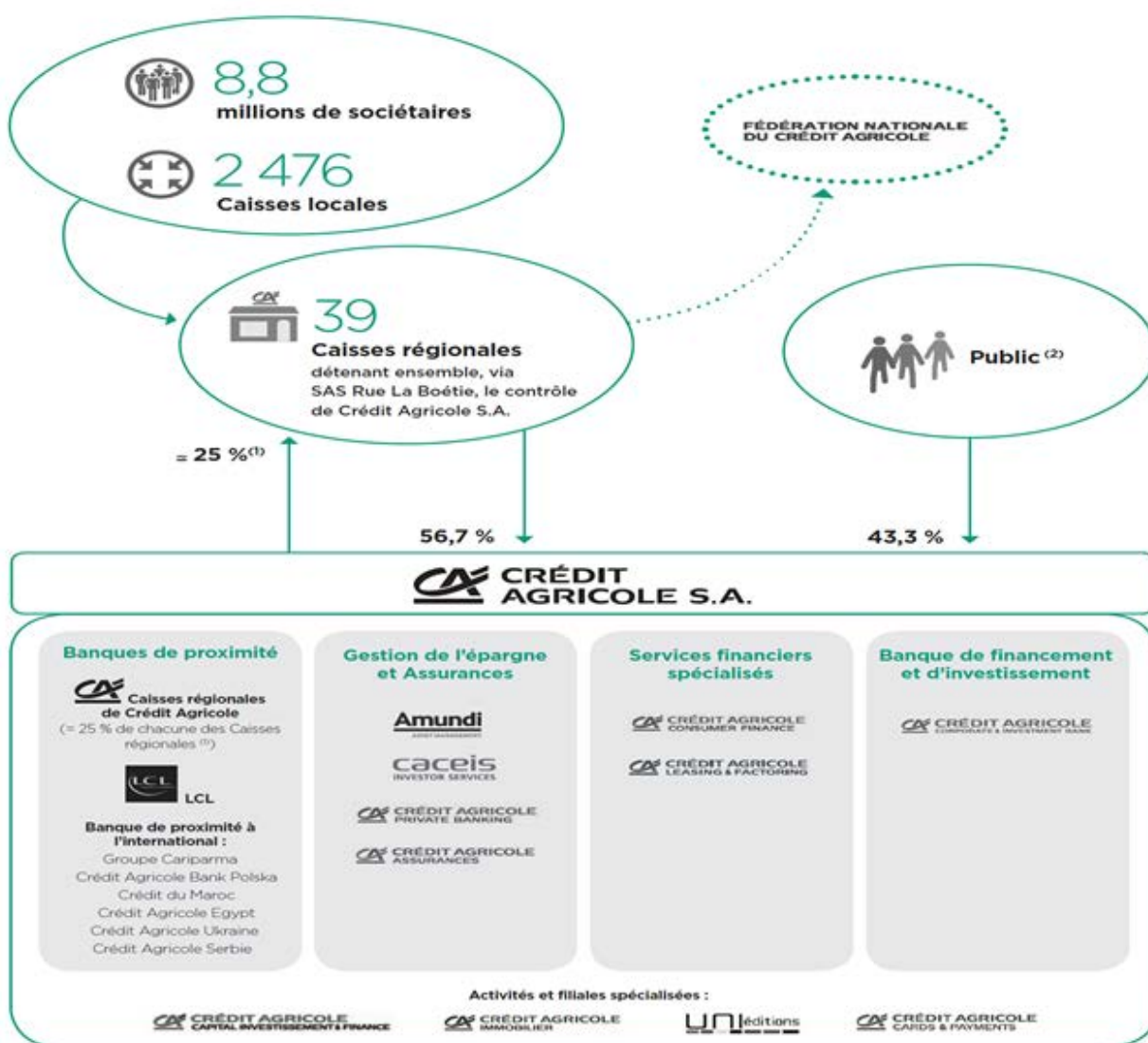
LCL est le réseau national « Banque et Assurance de proximité en France » dans le groupe Crédit Agricole.

Un groupe bancaire d'essence mutualiste

Crédit Agricole S.A. en qualité d'organe central du réseau Crédit Agricole, tel que défini à l'article R. 512-18 du Code monétaire et financier veille, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier (article L. 511-31 et article L. 511-32), à la cohésion du réseau du Crédit Agricole, au bon fonctionnement des établissements de crédit qui le composent et au respect des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont propres en exerçant sur ceux-ci un contrôle administratif, technique et financier. A ce titre, Crédit Agricole S.A. dispose des attributs du pouvoir et a la capacité d'intervenir pour garantir la liquidité et la solvabilité tant de l'ensemble du réseau que de chacun des établissements qui lui sont affiliés.

»» Organisation du Groupe (au 31 décembre 2015)

Le périmètre du groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A., l'ensemble des Caisses régionales et des Caisses locales, ainsi que leurs filiales.



(1) A l'exception de la Caisse régionale de la Corse.
(2) Y compris autocontrôle.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2016

1.Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Intérêts et produits assimilés	3.1	2 268	4 859	2 506
Intérêts et charges assimilées	3.1	(1 396)	(2 869)	(1 475)
Commissions (produits)	3.2	885	1 774	898
Commissions (charges)	3.2	(129)	(258)	(130)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	2	14	15
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	214	8	3
Produits des autres activités	3.5	27	66	28
Charges des autres activités	3.5	(38)	(77)	(35)
PRODUIT NET BANCAIRE		1 833	3 517	1 810
Charges générales d'exploitation	3.6	(1 252)	(2 440)	(1 242)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	(84)	(148)	(78)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		497	929	490
Coût du risque	3.8	(75)	(134)	(64)
RESULTAT D'EXPLOITATION		422	795	426
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	-	(2)	(1)
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		422	793	425
Impôts sur les bénéfices	3.10	(92)	(289)	(158)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées				
RESULTAT NET		330	504	267
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		330	504	267
Résultat de base par action annualisé (en euros)(1)	5.13	1,85	1,41	1,50
Résultat dilué par action annualisé (en euros)(1)	5.13	1,85	1,41	1,50

(1)Correspond au résultat y compris Résultat net des activités abandonnées

2. Résultat net et autres éléments du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Résultat net		330	504	267
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	<i>3.11</i>	(20)	21	18
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence		(20)	21	18
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, des entreprises mises en équivalence				
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence	<i>3.11</i>	5	(8)	(7)
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, des entreprises mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		(15)	13	11
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	<i>3.11</i>	(105)	133	(10)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence		(105)	133	(10)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe, des entreprises mises en équivalence				
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence	<i>3.11</i>	5	(4)	1
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, sur entreprises mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		(100)	129	(9)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	<i>3.11</i>	(115)	142	2
Résultat net et autres éléments du résultat global		215	646	269
Dont part du Groupe		215	646	269
Dont participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-

3. Bilan actif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
CAISSE, BANQUES CENTRALES		1 571	1 581	1 479
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	<i>5.1</i>	621	546	550
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		7 222	6 167	6 344
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	<i>5.2-5.4-5.5</i>	833	841	676
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<i>5.3-5.4-5.5</i>	23 632	23 512	27 773
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	<i>5.3-5.4-5.5</i>	98 112	96 199	93 544
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		1 618	1 642	1 534
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE				
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		436	589	701
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		4 527	4 348	4 175
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET ACTIVITES ABANDONNEES	<i>5.8</i>			
PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE				
PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE				
IMMEUBLES DE PLACEMENT	<i>5.9</i>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<i>5.10</i>	1 149	1 182	1 178
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<i>5.10</i>	196	183	170
ECARTS D'ACQUISITION				
TOTAL DE L'ACTIF		139 917	136 790	138 124

4. Bilan passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
BANQUES CENTRALES		-	-	6
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	571	491	491
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		8 718	7 848	7 696
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.6	16 683	17 151	22 653
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.6	92 315	90 438	86 842
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	5.7	11 437	11 394	11 289
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX				
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		105	308	434
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		2 571	2 259	2 838
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET ACTIVITES ABANDONNEES	5.8			
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE				
PROVISIONS	5.12	719	667	820
DETTES SUBORDONNEES	5.7	828	832	572
TOTAL DES DETTES		133 947	131 388	133 641
CAPITAUX PROPRES	5.13	5 970	5 402	4 483
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		5 968	5 400	4 481
CAPITAL ET RESERVES LIEES (1)		3 278	2 678	1 878
RESERVES CONSOLIDEES		2 276	2 019	2 277
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		84	199	59
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR ACTIFS NON COURANT DESTINES A ETRE CEDES				
RESULTAT DE L'EXERCICE		330	504	267
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		2	2	2
TOTAL DU PASSIF		139 917	136 790	138 124

(1) Suite à une exigence en fonds propres supplémentaires (CRD IV/CRR), emprunts super subordonnés (AT1 = 1400M€ au 30/06/2016 vs 800M€ au 31/12/2015)

5. Tableau de variation des capitaux propres

	Part du Groupe								Participations ne donnant pas le contrôle			Capitaux propres consolidés		
	Capital et réserves liées					Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat		Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres
	Capital	Primes et réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						
<i>(en millions d'Euros)</i>														
Capitaux propres au 1er Janvier 2015	1 848	2 808	-	-	4 656	(37)	94	57	-	4 713	2	-	2	4 715
Augmentation de capital					-					-				-
Variation des titres auto détenus					-					-				-
Emissions d'instruments de capitaux propres					-					-				-
Rémunération du 1er semestre 2015 d'instruments de capitaux propres					-					-				-
Dividendes versés au 1er semestres 2015		(501)			(501)					(501)				(501)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					-					-				-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					-					-				-
Mouvements liés aux paiements en actions					-					-				-
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires		(501)			(501)					(501)				(501)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-	11	(9)	2		2				2
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence					-					-				-
Résultat au 1er semestres 2015					-				267	267				267
Autres variations					-					-				-
Capitaux propres au 30 juin 2015 retraités (2)	1 848	2 307	-	-	4 155	(26)	85	59	267	4 481	2	-	2	4 483
Augmentation de capital					-					-				-
Variation des titres auto détenus					-					-				-
Emissions d'instruments de capitaux propres		796			796					796				796
Rémunération du 2nd semestre 2015 d'instruments de capitaux propres					-					-				-
Dividendes versés au 2nd semestres 2015		(253)			(253)					(253)				(253)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					-					-				-
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					-					-				-
Mouvements liés aux paiements en actions					-					-				-
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires		543			543					543				543
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-	2	138	140		140				140
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence					-					-				-
Résultat du 2nd semestre 2015					-				237	237				237
Autres variations		(1)			(1)					(1)				(1)
Capitaux propres au 31 Décembre 2015	1 848	2 849	-	-	4 697	(24)	223	199	504	5 400	2	-	2	5 402
Affectation du résultat 2015		504			504				(504)	-				-
Capitaux propres au 1er Janvier 2016	1 848	3 353	-	-	5 201	(24)	223	199	-	5 400	2	-	2	5 402
Augmentation de capital					-					-				-
Variation des titres auto détenus					-					-				-
Emissions d'instruments de capitaux propres		574			574					574				574
Rémunération du 1er semestre 2016 d'instruments de capitaux propres					-					-				-
Dividendes versés au 1er semestres 2016		(221)			(221)					(221)				(221)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					-					-				-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					-					-				-
Mouvements liés aux paiements en actions					-					-				-
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires		353			353					353				353
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-	(15)	(100)	(115)		(115)				(115)
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence					-					-				-
Résultat au 1er semestre 2016					-				330	330				330
Autres variations					-					-				-
Capitaux propres au 30 juin 2016	1 848	3 706	-	-	5 554	(39)	123	84	330	5 968	2	-	2	5 970

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, qui s'applique de façon rétrospective.

(3) Suite à une exigence en fonds propres supplémentaires (CRD IV/CRR), emprunts super subordonnés (AT1 = 1400M€ au 30/06/2016 vs 800M€ au 31/12/2015)

6. Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Résultat avant impôt	422	793	425
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	84	148	78
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	88	42	75
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement (1)	(211)	1	1
Résultat net des activités de financement	47	87	43
Autres mouvements	(49)	(26)	23
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	(41)	252	220
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(931)	(624)	2 250
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(71)	(520)	(1 372)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (2)	(234)	(1 550)	(1 855)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	189	(404)	323
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence			
Impôts versés	(147)	(224)	(73)
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(1 194)	(3 322)	(727)
Flux provenant des activités abandonnées			
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	(813)	(2 277)	(82)
Flux liés aux participations	207	(13)	(4)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(63)	(164)	(75)
Flux provenant des activités abandonnées			
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	144	(177)	(79)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	353	37	(507)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(26)	209	(24)
Flux provenant des activités abandonnées			
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	327	246	(531)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	(342)	(2 208)	(692)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 999	4 207	4 206
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	1 580	1 561	1 561
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit*	419	2 646	2 645
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 657	1 999	3 514
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	1 571	1 581	1 473
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit*	86	418	2 041
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(342)	(2 208)	(692)

* Composé du solde des postes "Comptes ordinaires débiteurs sains" et "Comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.4 et des postes "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7

(1) Au cours du premier semestre 2016 l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de LCL s'élève à 210 M€, portant notamment sur les Titres Visa Europe

(2) mise en place de l'AT1 (1400M€ au 30/06/2016 vs 800M€ au 31/12/2015)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

1. Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe LCL au 30 juin 2016 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe LCL pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2015 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2016. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Amendements portant sur les améliorations des IFRS, cycle 2010-2012 : <ul style="list-style-type: none"> - <u>IFRS 2 Paiement fondé sur des actions</u> Reformulation de la définition d'une condition d'acquisition de droits - <u>IFRS 3 Regroupements d'entreprises</u> Harmonisation sur la comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix ; évaluation à la juste valeur des compléments de prix éventuels - <u>IFRS 8 Secteurs opérationnels</u> Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs - <u>IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles</u> Clarifications sur la méthode optionnelle de réévaluation des immobilisations corporelles et incorporelles - <u>IAS 24 Information relative aux parties liées</u> Inclusion de la notion de services de direction ("key management personnel services") 	17 décembre 2014 (UE n° 2015/28)	1er février 2015 (1)	OUI
Amendement à IAS 19 Avantages du personnel Régimes à prestations définies : clarification de la comptabilisation des cotisations des membres du personnel, affectées en réduction du coût des services rendus mais qui ne dépendent pas du nombre d'années de service	17 décembre 2014 (UE n° 2015/29)	1 ^{er} février 2015 (1)	OUI
Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 41 Agriculture Mode de comptabilisation des plantes productrices et de leurs produits	23 novembre 2015 (UE 2015/2113)	1 ^{er} janvier 2016	NON

Amendement à IFRS 11 Partenariats Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une opération en commun selon les principes d'IFRS 3 si l'activité conjointe constitue un "business" au sens d'IFRS 3	24 novembre 2015 (UE 2015/2173)	1 ^{er} janvier 2016	OUI
Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles Clarifications sur la méthode d'amortissement fondée sur les revenus : interdite sous IAS 16, et autorisée sous conditions sous IAS 38	02 décembre 2015 (UE 2015/2231)	1 ^{er} janvier 2016	OUI
Amendements portant sur les améliorations des IFRS, cycle 2012-2014 : <ul style="list-style-type: none"> - <u>IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente</u> Précision sur le changement de méthode apporté à un plan de cession lorsqu'un actif non courant destiné à être cédé doit être reclassé en actif non courant destiné à être distribué, et réciproquement - <u>IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir</u> <ul style="list-style-type: none"> • Clarification des informations à fournir sur les mandats de gestion qui représentent un maintien d'implication continue et dont les honoraires de gestion dépendent de la performance des actifs transférés • Non exigibilité pour les arrêtés intermédiaires des Informations sur la compensation des actifs et passifs financiers, sauf si elles remplissent les conditions d'IAS 34 - <u>IAS 19 Avantages du personnel</u> Précision sur le taux actuariel à retenir pour actualiser les passifs correspondant aux régimes à prestations définies libellés dans une devise donnée - <u>IAS 34 Information financière intermédiaire</u> Clarification sur l'emplacement possible des « autres informations à fournir » 	15 décembre 2015 (UE 2015/2343)	1 ^{er} janvier 2016	OUI
		1 ^{er} janvier 2016	OUI
		1 ^{er} janvier 2016	OUI
		1 ^{er} janvier 2016	OUI
Amendement à IAS 1 Présentation des états financiers Clarifie les exigences de présentation de l'information financière, dans un objectif d'amélioration de leur pertinence et de leur qualité	18 décembre 2015 (UE 2015/2406)	1 ^{er} janvier 2016	OUI
Amendement IAS 27 Etats financiers individuels Autorisation à l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels	18 décembre 2015 (UE 2015/2441)	1 ^{er} janvier 2016	NON

(1) Soit à partir du 1er janvier 2016 dans le groupe LCL

L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le groupe LCL, sauf mention spécifique.

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables par le groupe LCL. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir

de la date prévue par l'Union européenne et ne sont donc pas appliquées par le groupe LCL au 30 juin 2016.

Cela concerne en particulier les normes IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16.

La norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est appelée à remplacer la norme IAS 39 relative aux instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

La norme IFRS 9 devrait entrer en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

Le groupe LCL s'est organisé, dans le cadre du chantier dédié mené avec le groupe Crédit Agricole S.A., pour mettre en œuvre cette norme dans les délais requis, en associant les fonctions comptables, finances et risques avec l'ensemble des entités concernées. Dès début 2015, le groupe LCL a lancé des travaux de diagnostic des principaux enjeux de la norme IFRS 9. Les analyses ont prioritairement porté sur les changements induits par :

- Les nouveaux critères de classement et d'évaluation des actifs financiers
- La refonte du modèle de dépréciation du risque de crédit qui permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues (ECL). Cette nouvelle approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues sans attendre un événement objectif de perte avérée. Elle repose sur l'utilisation d'un large éventail d'informations, incluant des données historiques de pertes observées, des ajustements de nature conjoncturelle et structurelle, ainsi que des projections de pertes établies à partir de scénarios raisonnables.

A ce stade de l'avancement du projet, le groupe LCL reste entièrement mobilisé sur la définition des options structurantes liées à l'interprétation de la norme. Parallèlement, le groupe LCL est entré dans une phase de déclinaison opérationnelle en vue du déploiement des premières évolutions d'architecture des systèmes d'information à partir du second semestre 2016.

La norme IFRS 15 relative aux produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, en même temps que l'amendement « Clarification d'IFRS 15 » qui y apporte des précisions complémentaires, sous réserve de leur adoption par l'Union européenne. Elle remplacera les normes IAS 11 Contrats de construction, IAS 18 Produits des activités ordinaires, ainsi que les interprétations IFRIC 13 Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15 Contrats de construction de biens immobiliers, IFRIC 18 Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31 Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme IFRS 15 regroupe dans un texte unique les principes de comptabilisation des revenus issus des ventes de contrats à long terme, ventes de biens, ainsi que des prestations de services qui n'entrent pas dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers (IAS 39), aux contrats d'assurance (IFRS 4) ou aux contrats de location (IAS 17). Elle introduit des concepts nouveaux qui pourraient modifier les modalités de comptabilisation de certains revenus du produit net bancaire.

Une étude d'impact de la mise œuvre de la norme dans le groupe LCL, menée avec le groupe Crédit Agricole S.A., sera réalisée au second semestre 2016. Néanmoins, en première analyse, le groupe LCL n'attend pas d'impacts significatifs sur son résultat.

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées (IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15 Avantages dans les contrats de location et SIC 27 Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location). Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 leur imposera un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au

passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

Une étude d'impact de la mise en œuvre de la norme dans le groupe LCL, coordonnée avec le groupe Crédit Agricole S.A., sera réalisée en 2017 afin d'en évaluer les principaux enjeux.

Par ailleurs, trois amendements à des normes existantes ont été publiés par l'IASB, sans enjeu majeur pour le groupe LCL : il s'agit des amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie et à IAS 12 Impôts sur le résultat, applicables au 1er janvier 2017 ; l'amendement à IFRS 2 Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions sera applicable au 1er janvier 2018. Ces dates seront confirmées après adoption de ces textes par l'Union européenne.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015 du groupe LCL et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe LCL sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Principales opérations de structures et événements significatifs de la période

- Le rachat des titres Visa Europe par Visa Inc : Les Actions privilégiées Visa Inc. convertibles en actions ordinaires Visa Inc. ont été valorisées à 43,6 M€, après prise en compte d'une décote de 20 % au titre de la faible liquidité des titres et de l'impact des litiges éventuels qui pourraient survenir d'ici la conversion des titres. LCL a reçu en juin un versement en numéraire de 155 M€ auquel s'ajoute un règlement en numéraire de 11,9 M€ à recevoir dans 3 ans. Cette opération est imposée au régime des PVLT.
- L'entrée en vigueur de la réglementation prudentielle (CRDIV/CRR) se traduit principalement par la création d'exigence en fonds propres supplémentaires. Dans ce contexte le groupe Crédit Agricole S.A. a décidé la mise en œuvre d'un plan de convergence, visant à doter chaque entité d'une structure commune de fonds propres et de ratios prudentiels. De fait LCL a levé 800 M€ d'AT1 (Emprunts super subordonnés) au 31/12/2015 et 600 M€ au 30/06/2016, comptabilisé en capitaux propres. Par ailleurs, LCL en lien avec le Groupe a engagé des mesures de rationalisation et d'optimisation de sa gestion financière.

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2016 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 11 « Périmètre de consolidation au 30 juin 2016 ».

3. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

3.1 Produits et charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Sur opérations avec les établissements de crédit	98	263	159
Sur opérations avec la clientèle	1 368	2 995	1 531
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	2	4	2
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	800	1 597	814
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1)(2)	2 268	4 859	2 506
Sur opérations avec les établissements de crédit	(77)	(171)	(88)
Sur opérations avec la clientèle	(258)	(593)	(320)
Sur dettes représentées par un titre	(131)	(283)	(145)
Sur dettes subordonnées	(6)	(6)	(3)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(920)	(1 815)	(919)
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées	(4)	(1)	-
Charges d'intérêts	(1 396)	(2 869)	(1 475)

(1) dont 0,8M€ au 30 Juin 2016 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat contre 1,9M€ au 30 juin 2015 et 2,1M€ décembre 2015

(2) dont 1,8M€ sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2016 contre 1,2M€ au 30 juin 2015 et 3,8M€ au 31 Décembre 2015

3.2 Commissions nettes

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016			31/12/2015			30/06/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	6	(2)	4	24	(2)	22	12	(1)	11
Sur opérations avec la clientèle	272	(17)	255	537	(37)	500	274	(23)	251
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	1	-	1	3	-	3	1	-	1
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	582	(110)	472	1 156	(219)	937	584	(106)	478
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	24	-	24	54	-	54	27	-	27
Produits nets des commissions	885	(129)	756	1 774	(258)	1 516	898	(130)	768

3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	5	2	2
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	(2)	(1)	4
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	2	6	4
Résultat de la comptabilité de couverture (1)	(3)	7	5
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2	14	15

(1) Différentiel OIS/BOR sur les opérations de couverture avec Crédit Agricole SA

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016			31/12/2015			30/06/2015		
	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur									
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	97	(54)	43	208	(62)	146	113	(15)	98
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	53	(96)	(43)	82	(229)	(147)	29	(128)	(99)
Couvertures de flux de trésorerie									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers									
Variations de juste valeur des éléments couverts	1 708	(1 732)	(24)	1 133	(1 423)	(290)	724	(1 123)	(399)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	1 736	(1 715)	21	1 423	(1 125)	298	1 127	(722)	405
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt									
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace									
Total Résultat de la comptabilité de couverture	3 594	(3 597)	(3)	2 846	(2 839)	7	1 993	(1 988)	5

3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dividendes reçus	4	7	3
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)(2)	211	1	
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	(1)	-	
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	214	8	3

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8 "coût du risque"

(2) plus value sur Titres Visa Europe 210 M€ au 30 juin 2016

3.5 Produits et charges nets des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement			
Autres produits (charges) nets	(11)	(11)	(7)
Produits (charges) des autres activités	(11)	(11)	(7)

3.6 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Charges de personnel	(713)	(1 455)	(728)
Impôts et taxes	(72)	(99)	(64)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(467)	(886)	(450)
Charges générales d'exploitation	(1 252)	(2 440)	(1 242)

Détail des charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Salaires et traitements	(424)	(855)	(433)
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	(73)	(140)	(73)
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	(1)	(4)	(3)
Autres charges sociales	(105)	(217)	(101)
Intéressement et participation	(34)	(92)	(45)
Impôts et taxes sur rémunération	(76)	(147)	(73)
Total Charges de personnel	(713)	(1 455)	(728)

3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dotations aux amortissements	(77)	(158)	(78)
immobilisations corporelles	(62)	(126)	(62)
immobilisations incorporelles	(15)	(32)	(16)
Dotations (reprises) aux dépréciations	(7)	10	-
immobilisations corporelles	(7)	10	-
immobilisations incorporelles			-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(84)	(148)	(78)

3.8 Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dotations aux provisions et aux dépréciations	(365)	(559)	(330)
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	(322)	(512)	(298)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	-	-	-
Engagements par signature	(21)	(20)	(16)
Risques et charges	(22)	(27)	(16)
Reprises de provisions et de dépréciations	313	417	252
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	290	327	214
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	-	1	1
Engagements par signature	12	37	24
Risques et charges	11	52	13
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	(52)	(142)	(78)
Plus ou moins-values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(27)	(47)	(26)
Récupérations sur prêts et créances amorties	6	61	42
Décotes sur crédits restructurés	(2)	(5)	(2)
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes	-	(1)	-
Autres produits			
Coût du risque	(75)	(134)	(64)

3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-	(2)	(1)
Plus-values de cession	1	2	1
Moins-values de cession	(1)	(4)	(2)
Titres de capitaux propres consolidés	-	-	-
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	(2)	(1)

3.10 Impôts

Charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Charge d'impôt courant	(74)	(272)	(145)
Charge d'impôt différé	(18)	(17)	(13)
Charge d'impôt de la période	(92)	(289)	(158)

3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-		
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion		-	
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres variations			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	(105)	133	(10)
Ecart de réévaluation de la période	105	133	(10)
Transferts en résultat (1)	(210)	-	-
Autres variations			
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres variations			
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres variations			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	5	(4)	1
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	(100)	129	(9)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(20)	21	18
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	5	(8)	(7)
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(15)	13	11
Total gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	(115)	142	2
Dont part du groupe	(115)	142	2
Dont participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-

(1) plus value sur Titres Visa Europe 210 M€ au 30 juin 2016

4. Information sectorielle

4.1 Information par secteur opérationnel

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

Les actifs sectoriels sont déterminés à partir des éléments comptables composant le bilan de chaque secteur opérationnel.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	1 684	(4)		153	1 833
Charges d'exploitation	(1 336)				(1 336)
Résultat brut d'exploitation	348	(4)	-	153	497
Coût du risque	(75)				(75)
Résultat d'exploitation	273	(4)	-	153	422
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	273	(4)	-	153	422
Impôts sur les bénéfices	(97)	1		4	(92)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					-
Résultat net de la période	176	(3)	-	157	330
Participations ne donnant pas le contrôle					-
Résultat net part du Groupe	176	(3)	-	157	330

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	3 631	(7)	-	(107)	3 517
Charges d'exploitation	(2 562)	-		(26)	(2 588)
Résultat brut d'exploitation	1 069	(7)	-	(133)	929
Coût du risque	(134)				(134)
Résultat d'exploitation	935	(7)	-	(133)	795
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(2)				(2)
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	933	(7)	-	(133)	793
Impôts sur les bénéfices	(340)	3		48	(289)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées					-
Résultat net de la période	593	(4)	-	(85)	504
Participations ne donnant pas le contrôle	-				-
Résultat net part du Groupe	593	(4)	-	(85)	504

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	1 865	(4)	-	(51)	1 810
Charges d'exploitation	(1 302)	-	-	(18)	(1 320)
Résultat brut d'exploitation	563	(4)	-	(69)	490
Coût du risque	(64)	-	-	-	(64)
Résultat d'exploitation	499	(4)	-	(69)	426
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)	-	-	-	(1)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	498	(4)	-	(69)	425
Impôts sur les bénéfices	(185)	1	-	26	(158)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	313	(3)	-	(43)	267
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-
Résultat net part du Groupe	313	(3)	-	(43)	267

Suite à la fusion, les informations concernant la BFCAG remontent en banque de proximité en France depuis le 01/01/2015

4.2 Information sectorielle par zone géographique

Le groupe LCL exerce son activité principalement sur la zone géographique France (y compris DROM COM)

5. Notes relatives au bilan

5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	574	492
Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option	47	54
Valeur au bilan	621	546
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Instruments de capitaux propres		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de dettes		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
Prêts et créances		
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
Instruments dérivés	574	492
Valeur au bilan	574	492

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Instruments de capitaux propres	47	51
Actions et autres titres à revenu variable	47	51
Titres de dettes	-	3
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-	3
Prêts et avances		
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
Valeur du bilan	47	54

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	571	491
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur du bilan	571	491

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre	1	2
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes envers la clientèle		
Instruments dérivés	570	489
Total Passifs financiers détenus à des fins de transaction	571	491

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

A fin juin 2016, le groupe LCL n'est pas concerné par des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

5.2 Actifs financiers disponibles à la vente

Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016			31/12/2015		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	186	11	(1)	132	10	(1)
Actions et autres titres à revenu variable	128	10	(2)	88	10	-
Titres de participation non consolidés	519	116	-	621	221	(1)
Total des titres disponibles à la vente	833	137	(3)	841	241	(2)
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)	833	137	(3)	841	241	(2)
Impôts		(12)	1		(16)	-
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôt)		125	(2)		225	(2)

(1) dont 49 M€ comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30 Juin 2016 et 48 M€ au 31 Décembre 2015

5.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Etablissements de crédit		
Titres de dettes	-	-
- Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts et avances	-	-
- Comptes et prêts	23 319	23 180
dont comptes ordinaires débiteurs sains	137	155
dont comptes et prêts au jour le jour sains	1 175	1 235
- Valeurs reçues en pension	18	37
- Titres reçus en pension livrée		
- Prêts subordonnés	295	295
- Autres prêts et créances		
Valeur brute	23 632	23 512
Dépréciations	-	-
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	23 632	23 512
Valeur au bilan	23 632	23 512

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Opérations avec la clientèle		
Titres de dettes	145	150
Titres non cotés sur un marché actif	145	150
Prêts et avances	99 505	97 640
Créances commerciales	217	227
Autres concours à la clientèle	96 785	95 083
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	5	6
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	2	2
Comptes ordinaires débiteurs	2 496	2 322
Valeur Brute	99 650	97 790
Dépréciations	(1 538)	(1 591)
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	98 112	96 199
Opérations de location financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Valeur Brute	-	-
Dépréciations		
Valeur nette des opérations de location financement	-	-
Valeur au bilan	98 112	96 199

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administration générale	49	1	-		49
Banques centrales					-
Etablissements de crédit	23 632	-	-		23 632
Grandes entreprises	31 140	1 101	680	133	30 327
Clientèle de détail	68 461	1 279	545	180	67 736
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle*	123 282	2 381	1 225	313	121 744

* Dont encours restructurés pour 1 114 M€

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administration générale	50	1			50
Banques centrales					-
Etablissements de crédit	23 512	-	-		23 512
Grandes entreprises	30 101	1 131	688	155	29 258
Clientèle de détail	67 639	1 266	524	224	66 891
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle*	121 302	2 398	1 212	379	119 711

* Dont encours restructurés pour 1 109 M€

5.4 Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
Créances sur les établissements de crédit	-		-	-		-	-
Créances sur la clientèle <i>dont dépréciations collectives</i>	1 591 379		327 33	(380) (88)		- (11)	1 538 313
Opérations de location financement	-						-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-						-
Actifs disponibles à la vente	48		1				49
Autres actifs financiers	4		1	(2)			3
Total Dépréciations des actifs financiers	1 643	-	329	(382)	-	-	1 590

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
Créances sur les établissements de crédit						-	-
Créances sur la clientèle <i>dont dépréciations collectives</i>	1 672 365		520 68	(600) (51)	-	(1) (3)	1 591 382
Opérations de location financement	-						-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-						-
Actifs disponibles à la vente	48		-	-		-	48
Autres actifs financiers	5		1	(2)			4
Total Dépréciations des actifs financiers	1 725	-	521	(602)	-	(1)	1 643

5.5 Exposition au risque souverain

A fin juin 2016 comme en 2015, le groupe LCL n'est pas concerné.

5.6 Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Comptes et emprunts	16 683	17 151
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	784	619
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	443	352
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
VALEUR AU BILAN	16 683	17 151

Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires créditeurs	41 385	41 288
Comptes d'épargne à régime spécial	39 862	38 898
Autres dettes envers la clientèle	11 068	10 252
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et récessionnaires en représentation d'engagements techniques		
VALEUR AU BILAN	92 315	90 438

5.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
<u>Dettes représentées par un titre</u>		
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire	4 592	4 722
Titres de créances négociables	4 839	4 685
Emprunts obligataires	2 001	1 983
Autres dettes représentées par un titre	5	4
VALEUR AU BILAN	11 437	11 394
<u>Dettes subordonnées</u>		
Dettes subordonnées à durée déterminée	360	363
Dettes subordonnées à durée indéterminée	194	194
Dépôt de garantie à caractère mutuel	154	155
Titres et emprunts participatifs	120	120
VALEUR AU BILAN	828	832

5.8 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Au 30 juin 2016, comme en 2015, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

5.9 Immeubles de placement

Au 30 juin 2016, comme en 2015, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

5.10 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	2 144		40	(7)		(2)	2 175
Amortissements et Dépréciations (1)	(962)		(68)	2		2	(1 026)
Valeur au bilan	1 182	-	(28)	(5)	-	-	1 149
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	721		28				749
Amortissements et Dépréciations	(538)		(15)				(553)
Valeur au bilan	183	-	13	-	-	-	196

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	2 072		123	(38)		(13)	2 144
Amortissements et Dépréciations (1)	(875)		(126)	29		10	(962)
Valeur au bilan	1 197	-	(3)	(9)	-	(3)	1 182
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	668		58	(5)			721
Amortissements et Dépréciations	(510)		(32)	4			(538)
Valeur au bilan	158	-	26	(1)	-	-	183

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

5.11 Ecarts d'acquisition

Au 30 juin 2016, comme en 2015, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

5.12 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
Risques sur les produits épargne logement	114							114
Risques d'exécution des engagements par signature	48		21	(1)	(12)			56
Risques opérationnels	29		4	(3)	(3)			27
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	198		20	(22)	(7)		18	207
Litiges divers	34		2		(2)			34
Participations	-							-
Restructurations (1)	9		34					43
Autres risques	235		29	(9)	(21)		4	238
TOTAL	667	-	110	(35)	(45)	-	22	719

(1) Dont dotation de 34 M€ au titre de la provision optimisation réseau

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
Risques sur les produits épargne logement	124				(10)		-	114
Risques d'exécution des engagements par signature	66		20	(1)	(37)		-	48
Risques opérationnels	31		15	(6)	(13)		2	29
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	277		23	(64)	(11)		(27)	198
Litiges divers	109		7	(47)	(35)		-	34
Participations	-							-
Restructurations	9		-	-			-	9
Autres risques	238		46	(24)	(27)	1	1	235
TOTAL	854	-	111	(142)	(133)	1	(24)	667

(1) Dont 120 M€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies et 66 M€ au titre de la provision pour médaille du travail

Provision épargne logement

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne logement sur la phase d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	3 058	2 619
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 715	1 723
Ancienneté de plus de 10 ans	3 122	3 174
Total plans d'épargne-logement	7 895	7 516
Total comptes épargne-logement	1 379	1 392
Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement	9 274	8 908

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2016 pour les données au 30 Juin 2016 et du 30 novembre 2015 pour les données de décembre 2015

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Plans d'épargne-logement	12	15
Comptes épargne-logement	81	99
Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	93	114

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	18	18
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	8	8
Ancienneté de plus de 10 ans	88	88
Total plans d'épargne-logement	114	114
Total comptes épargne-logement		
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	114	114

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	Dotations	Reprises	30/06/2016
Plans d'épargne-logement	114			114
Comptes épargne-logement				-
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	114	-	-	114

5.13 Capitaux propres part du groupe

Composition du capital

Au 30 juin 2016, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre de titres au 01/01/2016	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Autres mouvements	Nombre de titres au 30/06/2016	% du capital	% des droits de vote
Crédit Agricole S.A.	339 035 380				339 035 380	95,10%	95,10%
SACAM Développement	17 471 652				17 471 652	4,90%	4,90%
Autres actionnaires	5				5	0,00%	0,00%
TOTAL	356 507 037	0	0	0	356 507 037	100,00%	100,00%

La valeur nominale des actions est de 5,18 euros et le montant du capital est de 1 847 860 375 euros. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

Capital autorisé mais non émis

a- Options de souscription d'action

Au 30 juin 2016, il n'existe plus d'option en vie et le conseil d'administration ne dispose d'aucune autorisation par une assemblée générale, en vue d'attribuer des options de souscription d'actions.

b- Autorisations générales d'émission de titres de capital ou donnant accès au capital

	Nombre de titres
Actions émises	356 507 037
Actions potentielles	96 464 820
Stocks-options en vie	0
Résolution AG 29/04/15 (augmentation capital dans la limite de 500 M€)	96 464 820
TOTAL actions émises et potentielles	452 971 857

Titres super subordonnés à durée indéterminée

Les principales émissions des titres super subordonnés à durée indéterminée classées en capitaux propres sont :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2015	Montant en euros au cours d'origine au 31 décembre 2015	Rémunération de la période	Montant en devises au 30 juin 2016	Montant en euros au cours d'origine au 30 juin 2016	Rémunération de la période
<i>(en millions d'euros)</i>							
27/11/2015	Euro	800	800	-4	800	800	-26
27/06/2016	Euro				600	600	0
Total		800	800	-4	1400	1400	-26

Les mouvements relatifs aux titres super subordonnés à durée indéterminée sont :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Rémunération versée comptabilisée en dividendes	-26	-4
Evolutions des nominaux		
Economie d'impôts relative à la rémunération à verser aux porteurs de titres	9	1
Frais d'émissions nets d'impôt		
Autres		

Actions de préférence

En 2016, le groupe n'est pas concerné par cette note annexe.

Résultat par action

	30/06/2016	31/12/2015
Résultat net part du Groupe de la période (en millions d'euros)	330	504
Résultat net attribuable aux titres subordonnés et super subordonnés	-26	-4
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	304	501
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	356 507 037	356 507 037
Coefficient d'ajustement		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	356 507 037	356 507 037
Résultat de base par action annualisé (en euros)	1,71	1,40
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)		
Résultat de base par action des activités abandonnées (en euros)		
Résultat dilué par action annualisé (en euros)	1,71	1,40
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)		
Résultat dilué par action des activités abandonnées (en euros)		

Dividendes

Au titre de l'exercice 2015, l'assemblée générale de LCL a approuvé le versement d'un dividende net par action de 1,33 euro, soit un montant total de 474 154 359,80 euros.

Dividendes payés en cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes payés au cours de l'exercice figurent dans le tableau de variation des capitaux propres.

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variations des capitaux propres.

<i>(en euros)</i>	2015	2014	2013
Dividende ordinaire	1,33	1,42	1,59
Dividende majoré	474 154 359	506 239 992	566 846 188

6. Engagements de financement et de garantie et autres garanties

Engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Engagements donnés		
Engagements de financement	31 254	15 279
Engagements en faveur des établissements de crédit	15 993	1 540
Engagements en faveur de la clientèle	15 261	13 739
Ouverture de crédits confirmés	6 877	6 472
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	173	196
<i>Autres ouvertures de crédits confirmés</i>	6 704	6 276
Autres engagements en faveur de la clientèle	8 384	7 267
Engagements de garantie	6 555	6 673
Engagements d'ordre des établissements de crédit	604	1 267
<i>Confirmations d'ouverture de crédits documentaires</i>	90	92
<i>Autres garanties</i>	514	1 175
Engagements d'ordre de la clientèle	5 951	5 406
<i>Cautions immobilières</i>	12	13
<i>Autres garanties d'ordre de la clientèle</i>	5 939	5 393
Total engagements donnés	37 809	21 952
Engagements reçus		
Engagements de financement	20 399	14 145
Engagements reçus des établissements de crédit	18 150	11 893
Engagements reçus de la clientèle	2 249	2 252
Engagements de garantie	77 144	74 816
. Engagements reçus des établissements de crédit	54 092	52 272
. Engagements reçus de la clientèle	23 052	22 544
<i>Garanties reçues des administrations publiques et assimilées</i>	117	214
<i>Autres garanties reçues</i>	22 935	22 329
Total engagements reçus	97 543	88 961

Instruments financiers remis et reçus en garantie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)	27 610	31 273
<i>Titres et créances apportés en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH, CACB)</i>		
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché (1)	1 784	1 861
Autres dépôts de garantie		
Titres et valeurs données en pension		
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	29 394	33 134
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables ou réutilisés		
<i>Titres empruntés</i>	1	313
<i>Titres et valeurs reçus en pension</i>		
<i>Titres vendus à découvert</i>		
Total juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables ou réutilisés	1	313

(1) 1 784 M€ au 30 Juin 2016 suite à la collatéralisation avec CACIB dans le cadre des opérations de marché (contre 1 861 M€ en décembre 2015)

Créances apportées en garantie

Au 30 juin 2016, LCL a apporté 27 610 M€ de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 31 273 M€ en 2015. LCL conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, LCL a apporté :

- 12 994 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 16 507 M€ en 2015,
- 6 232 M€ de créances hypothécaires dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 6 100 M€ en 2015,
- 5 924 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de Credit Agricole Home Loan SFH contre 6 124 M€ en 2015,
- 2 202 M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement avec FCT Evergreen contre 2 282 M€ en 2015.

7. Reclassements d'instruments financiers

Le groupe LCL n'a opéré ni en 2016 ni en 2015 de reclassements au titre de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion d'exit price).

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés incluent les créances rattachées et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 30/06/2016	Juste valeur au 30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Prêts et Créances	121 741	134 565	-	28 026	106 539
Créances sur les établissements de crédit	23 632	26 016	-	25 517	499
Comptes ordinaires et prêts JJ	1 312	2 115		2 115	-
Comptes et prêts à terme	22 007	23 582		23 402	180
Valeurs reçues en pension	18	18			18
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	295	301			301
Titres non cotés sur un marché actif		-			
Autres prêts et créances		-			
Créances sur la clientèle	98 109	108 549	-	2 509	106 040
Créances commerciales	207	211		11	200
Autres concours à la clientèle	95 439	105 875		82	105 793
Titres reçus en pension livrée		-			
Prêts subordonnés	4	4		3	1
Titres non cotés sur un marché actif	145	144		144	
Créances nées d'opérations d'assurance directe		-			
Créances nées d'opérations de réassurance		-			
Avances en comptes courants d'associés		-			
Comptes ordinaires débiteurs	2 314	2 315		2 269	46
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées					
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	121 741	134 565	-	28 026	106 539

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2015	Juste valeur au 31/12/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Prêts et Créances	119 711	129 910	-	26 447	103 463
Créances sur les établissements de crédit	23 512	24 677	-	24 109	568
Comptes ordinaires et prêts JJ	1 390	2 143		2 143	-
Comptes et prêts à terme	21 790	22 203		21 966	237
Valeurs reçues en pension	37	37			37
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	295	294			294
Titres non cotés sur un marché actif		-			
Autres prêts et créances		-			
Créances sur la clientèle	96 199	105 233	-	2 338	102 895
Créances commerciales	217	221		10	211
Autres concours à la clientèle	93 683	102 714		97	102 617
Titres reçus en pension livrée		-			
Prêts subordonnés	4	3		2	1
Titres non cotés sur un marché actif	150	149		149	
Créances nées d'opérations d'assurance directe		-			
Créances nées d'opérations de réassurance		-			
Avances en comptes courants d'associés	2	2		2	
Comptes ordinaires débiteurs	2 143	2 144		2 078	66
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées					
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	119 711	129 910	-	26 447	103 463

La hiérarchie de juste valeur des actifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de prix de Credit Default Swaps (CDS). Les pensions reçues portant sur les sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les actifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des actifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 30/06/2016	Juste valeur au 30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	16 683	17 063	-	17 063	-
Comptes ordinaires et emprunts JJ	1 226	1 226		1 226	
Comptes et emprunts à terme	15 457	15 837		15 837	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
Dettes envers la clientèle	92 315	92 125	-	52 473	39 652
Comptes ordinaires créditeurs	41 385	41 382		41 382	
Comptes d'épargne à régime spécial	39 862	39 652			39 652
Autres dettes envers la clientèle	11 068	11 091		11 091	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	11 436	11 232		11 232	
Dettes subordonnées	829	897		897	
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	121 263	121 317	-	81 665	39 652

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2015	Juste valeur au 31/12/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	17 151	17 565	-	17 565	-
Comptes ordinaires et emprunts JJ	1 127	1 127		1 127	
Comptes et emprunts à terme	16 024	16 438		16 438	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
Dettes envers la clientèle	90 438	90 444	-	51 546	38 898
Comptes ordinaires créditeurs	41 288	41 288		41 288	
Comptes d'épargne à régime spécial	38 898	38 898			38 898
Autres dettes envers la clientèle	10 252	10 258		10 258	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	11 394	11 134		11 134	
Dettes subordonnées	832	907		907	
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	119 815	120 050	-	81 152	38 898

La hiérarchie de juste valeur des passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des passifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des passifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de prix de Credit Default Swaps (CDS). Les pensions reçues portant sur les sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les passifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux de marché,
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels on considère que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché,
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex : l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics,
- des actifs ou passifs exigibles à vue,
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (Credit Valuation Adjustment ou CVA) et le risque de non-exécution sur les dérivés passifs (Debt Valuation Adjustment ou DVA ou risque de crédit propre)

L'ajustement de valeur relatif à la qualité de la contrepartie (Credit Value Adjustment –CVA) vise à intégrer dans la valorisation des instruments dérivés le risque de crédit associé à la contrepartie (risque de non-paiement des sommes dues en cas de défaut). Cet ajustement est calculé globalement par contrepartie en fonction du profil d'expositions futures des transactions déduction faite d'éventuels collatéraux. Cet ajustement est systématiquement négatif et vient en minoration de la juste valeur active des instruments financiers.

L'ajustement de valeur relatif au risque de crédit propre de notre établissement (Debt Valuation Adjustment –DVA) vise à intégrer dans la valorisation des instruments dérivés le risque porté par nos contreparties. Cet ajustement est calculé globalement par contrepartie en fonction du profil d'expositions futures des transactions. Cet ajustement est systématiquement positif et vient en diminution de la juste valeur passive des instruments financiers.

Le calcul du CVA/DVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut. La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables. La probabilité de défaut est déduite de CDS cotés ou de proxys de CDS cotés lorsqu'ils sont jugés suffisamment liquides.

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	574		574		492		492	
Créances sur les établissements de crédit								
Créances sur la clientèle								
Titres reçus en pension livrée								
Valeurs reçues en pension								
Titres détenus à des fins de transaction								
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>								
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>								
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>								
Instruments dérivés	574	-	574		492		492	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	47		47		54		54	
Créances sur les établissements de crédit								
Créances sur la clientèle								
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte								
Valeurs reçues en pension								
Titres à la juste valeur par résultat sur option	47	-	47		54	-	54	
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>								
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	-		-		3		3	
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	47		47		51		51	
Actifs financiers disponibles à la vente	833	46	787		841	8	688	145
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe	186	46	140		132	8	124	
Actions et autres titres à revenu variable(1)	647	-	647		709	-	564	145
Créances disponibles à la vente	-							
Instruments dérivés de couverture	7 222		7 222		6 167		6 167	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	8 676	46	8 630		7 554	8	7 401	145
Transfert issu du Niveau 1: prix cotés sur les marchés actifs pour des instruments identiques								
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables								
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables								
Total des transferts vers chacun des niveaux								

(1) sortie des titres Visa Europe

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	571	1	570		491	2	489	
Titres vendus à découvert								
Titres donnés en pension livrée								
Dettes représentées par un titre	1	1			2	2		
Dettes envers les établissements de crédit								
Dettes envers la clientèle								
Instruments dérivés	570		570		489		489	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option								
Instruments dérivés de couverture	8 718		8 718		7 848		7 848	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	9 289	1	9 288		8 339	2	8 337	
Transfert issus du Niveau 1: prix cotées sur les marchés actifs pour des instruments identiques								
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables								
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables								
Total des transferts vers chacun des niveaux								

Changements de modèles de valorisation

Néant.

Instruments financiers valorisés selon un modèle de niveau 3

Néant.

9. Impact des évolutions comptables ou autres événements

En 2016, le groupe LCL n'a pas eu d'évolutions comptables ou d'autres événements à notifier, il n'est donc pas concerné par cette note annexe.

10. Parties liées

LCL, dans son rôle de distributeur, s'adresse à chacune des filiales spécifiques du groupe Crédit Agricole pour obtenir les produits les plus à même de satisfaire sa clientèle (Amundi pour les produits de gestion d'actifs, Pacifica pour les assurances dommages, Prédica pour les assurances vie...) et s'adresse à CA-CIB pour adosser les opérations de marché de sa clientèle.

Les opérations de trésorerie sont centralisées auprès de Crédit Agricole S.A. Parmi les partenariats intra-groupe Crédit Agricole, les plus significatifs en termes de contribution au PNB de LCL ont été réalisés au 30 juin 2016 avec :

- Amundi pour 25 M€ en juin 2016 contre 42 M€ en juin 2015 (soit -40,5 %),
- Prédica pour 133 M€ en juin 2016 contre 132 M€ en juin 2015 (soit +0,8 %),
- Crédit Agricole Consumer Finance pour 111 M€ juin 2016 contre 129 M€ en juin 2015 (soit -14 %),
- Pacifica pour 92 M€ en juin 2016 contre 77 M€ en juin 2015 (soit 19,5 %),
- Crédit Agricole Creditor Insurance pour 58 M€ en juin 2016 contre 52 M€ en juin 2015 (soit +11,5 %).

11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2016

Date de clôture

Les états financiers utilisés pour la préparation des états financiers consolidés sont établis à la même date que celle des états financiers du groupe LCL.

Opérations de titrisation et fonds dédiés

Au 30 juin 2016, le groupe LCL n'est pas concerné par des opérations de titrisation et de fonds dédiés.

Composition du périmètre

Périmètre de consolidation GROUPE LCL	Modification de périmètre (1)	Implantation	Siège social (si différent)	Type d'entité et nature du contrôle	Méthode de consolidation au 31 Décembre 2015	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015
Établissements bancaires et financiers									
Banque Thémis		France		Filiale	IG	100	100	100	100
Cie interprofessionnelle de financement immobilier "Interfimo"		France		Filiale	IG	98,95	98,95	98,95	98,95
Divers									
CL Développement Economique "CLDE"		France		Filiale	IG	100	100	100	100
CL Verwaltung und Beteiligungs		Allemagne		Filiale	IG	100	100	100	100

(1) Entrée dans le périmètre
Sortie de périmètre
Changement de méthode

Entrées

Néant.

Sorties

Néant.

12. Événements postérieurs à la clôture

Pas d'événements significatifs intervenus après la clôture.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société CREDIT LYONNAIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris – La Défense, le 3 août 2016

Les commissaires aux comptes

PriceWaterhouseCoopers Audit

Mazars

Emmanuel Benoist

Matthew Brown